

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 4 décembre 2012 Compte rendu sommaire

Présents : MM PELISSIER Christian, GUIRAUD Gérard, GOTTI Lydia, MONSERAT Laurent, VIDAL Monique, Cristel PEIX

Absents (représentés) : MM VIALADE Florent, NAYRAL Nicolas, JARDIN Christelle

Absents (excusés) : MM

Absents : MM BONHOURE Bérenger, VIALADE Régis

○ **FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Le conseil municipal délibère pour :

- approuver les modifications de statuts de la communauté de communes Lauragais Montagne Noire.
- approuver le périmètre de la nouvelle communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois.
- approuver les statuts la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois.
- élire Christian PELISSIER en qualité de délégué titulaire et Gérard GUIRAUD en qualité de délégué suppléant à la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois.

○ **CREATION D'UN SIVU**

Le conseil municipal délibère pour :

- approuver le périmètre du nouveau Syndicat à Vocation Unique Lauragais Audois.
- approuver les statuts du Syndicat à Vocation Unique Lauragais Audois.
- élire Laurent MONSERAT en qualité de délégué titulaire et Florent VIALADE en qualité de délégué suppléant au Syndicat à Vocation Unique Lauragais Audois.

○ **CONTRAT DE DEPANNAGE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat avec l'entreprise DEBELEC pour le dépannage du réseau d'éclairage public.

○ **ETUDE DE FAISABILITE – EXTENSION DU COMMERCE – CREATION D'UNE CUISINE AU VILLAGE VACANCES**

Le conseil municipal

- accepte la proposition d'étude de faisabilité pour l'agrandissement du multiservice-café-restaurant présentée par l'architecte Laurent CHASSAGNAC pour un montant de 1200 € HT.
- accepte la proposition de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une cuisine de réchauffage présentée par l'architecte Laurent CHASSAGNAC pour un montant de 2600 € HT.

○ **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le conseil municipal demande des subventions pour la voirie :

- A l'Etat pour la traversée du village.
- Au Département et à la Région pour le tour de village.

Le conseil municipal, pour l'investissement économique et touristique demande des subventions FEADER, FISAC, Région, Département.

Le conseil municipal demande une subvention au SYADEN pour l'éclairage public, chemin d'Arcis

○ **MODIFICATION DES LIMITES DE L'AGGLOMERATION**

Le conseil municipal déplace les limites de l'agglomération à l'est de la parcelle A1640.

○ **DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES**

Le conseil municipal :

- rajoute en dépense au FNGIR une somme de 138 €.
- modifie les montant concernant l'emprunt réalisé pour la bâtiment du tailleur : compte 6611 + 1225 €, compte 1641 – 1146 €.

○ **BUDGET LOTISSEMENT**

Le conseil municipal confirme sa dissolution.